

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêts (PPRIF) sur le Bassin de la Double Saintongeaise Sur la commune de MONTGUYON

Il sera procédé, **du lundi 7 avril 2025 au vendredi 9 mai 2025 inclus, soit durant 33 jours**, à une enquête publique préalable à l'approbation du Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêts (PPRIF), sur le Bassin de la Double Saintongeaise, sur la commune de MONTGUYON, dans les formes prescrites par les articles R. 123-3 et suivants du Code de l'environnement.

Ce plan, porté par les services de l'État représentée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, vise à réduire les risques d'incendie de forêts, le département de la Charente-Maritime ayant été confronté à divers risques naturels dont des incendies de forêt, qui détruisent des paysages et des milieux forestiers souvent très long à se reconstituer, et générant de forts préjudices matériels et portant atteinte aux personnes.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Risques, Sécurité et Littoral Unité Prévention des Risques - 89 Avenue des Cordeliers CS 80 000 17018 LA ROCHELLE Cedex 01, Tel : 05-16-49-61-00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de MONTGUYON où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dans ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de MONTGUYON, 1 place de la Mairie 17270 MONTGUYON, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Les observations pourront également être consignées sur un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société LEGALCOM :

- sur le site internet : <https://www.registredemat.fr/pprif-montguyon>
- à l'adresse mail : pprif-montguyon@registredemat.fr

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public).

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur 17 000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante :

pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Un commissaire enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Poitiers ainsi qu'un commissaire enquêteur suppléant comme suit :

Commissaire enquêteur : Madame Françoise MAUBERT

Suppléant : Madame Marie-Christine BERTINEAU

Le commissaire enquêteur se tiendra, à la disposition du public, à la mairie de MONTGUYON, les :

Lundi 7 avril 2025 de 14h00 à 17h00

Vendredi 9 mai 2025 de 09h00 à 12h00

Il remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, en mairie de MONTGUYON ainsi que sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure d'enquête publique, le Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêts (PPRIF) de la commune de MONTGUYON, éventuellement modifié, est approuvé par arrêté préfectoral.